

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 8-9

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr^{es}sE



Concours de Genève, 1970

Le 26^e Concours international d'exécution musicale (32^e concours organisé à Genève) aura lieu du 19 septembre au 3 octobre 1970.

241 candidats, soit 100 femmes et 141 hommes de 30 pays, se sont inscrits : pour le chant (lied et oratorio), 48 (33 femmes, 15 hommes), pour le piano, 71 (39 femmes, 32 hommes), pour le violon, 31 (12 femmes, 19 hommes), pour l'orgue, 49 (14 femmes, 35 hommes) et pour le saxophone, 42 (2 femmes, 40 hommes).

Les nationalités se répartissent ainsi : France 57, U.S.A. 30, Suisse 28, Allemagne de l'Ouest 18, Italie 14, Canada 12, Japon 11, Angleterre 9, Autriche et Pologne chacun 8, Israël 7, Bulgarie et Roumanie chacun 6, Allemagne de l'Est, Hongrie et Tchécoslovaquie chacun 3, Belgique, Brésil et Pays-Bas chacun 2, Afrique du Sud, Argentine, Chili, Chine (Formose), Corée du Sud, Danemark, Espagne, Finlande, Mexique, Yougoslavie et Uruguay chacun 1 ; 1 candidat est apatriote.

Le morceau imposé pour le saxophone a été composé par Michel Wiblé (Genève). Le concert des lauréats, avec l'orchestre de la Suisse romande sous la direction de M. Samuel Baud-Bovy, aura lieu le samedi

3 octobre ; il sera radiodifusé par un grand nombre d'émetteurs européens et d'outre-mer. Les lauréats se présenteront ensuite à Bâle, à Schaffhouse et à Mulhouse. Les Jeunesses musicales de Suisse organiseront une tournée d'une dizaine de concerts pour un (ou une) des lauréats.



Un ensemble scolaire de 18 millions inauguré à Neuchâtel

(C.P.S.) Neuchâtel s'enorgueillit de posséder, avec l'ensemble du Mail qui a été inauguré récemment, en grande pompe un des établissements scolaires les plus beaux et les mieux aménagés de notre pays. C'est une réussite authentique aussi bien au point de vue architectural qu'au point de vue de la conception de l'enseignement qui y est donné. Et s'il a coûté quelque 18 millions on s'accorde à dire que le résultat vaut ce sacrifice.

L'architecte, s'écartant délibérément des sentiers battus, a donné à sa construction la forme de pyramides, avec des classes orientées sur les quatre points cardinaux pour tenir compte du terrain très restreint à disposition et obtenir une concentration assez forte des locaux. C'est ainsi que les salles sont groupées autour d'un puits central par où pénètre la lumière naturelle. Chaque face du carré

comprend une rampe et un palier. A chaque palier se trouve un groupe de salles dont le nombre diminue à mesure que l'on s'élève. Ce système permet une sortie rapide des élèves aux récréations, supprime les accidents inhérents aux escaliers et n'impose pas la présence d'ascenseurs. Et c'est paraît-il, si l'on en croit le directeur Mayor, un spectacle assez exceptionnel de voir cette jeunesse descendre la rampe centrale dans le puits de lumière ! En l'absence d'escaliers, la distribution du matériel d'enseignement se fait au moyen de chariots.

Par cet aménagement intérieur, les surfaces des vestibules à disposition pour les récréations sont vastes dans les étages inférieurs, étant entendu qu'en cas de beau temps, les extérieurs immédiats, le bois voisin sont autant d'endroit de détente et d'agrément. Le lanterneau central, les éclairages latéraux des halls, les parois partiellement vitrées des salles introduisent une lumière naturelle suffisante au centre des bâtiments.

18 communes neuchâteloises — dont Neuchâtel — se sont associées pour cette réalisation qui permet à leurs élèves du degré secondaire d'étudier en commun et dans des conditions remarquables.

De nombreux discours ont été prononcés à l'occasion de l'inauguration. M. François Jeanneret, chef du Département cantonal de l'instruction publique, a dit notamment à quel point cette expérience est suivie avec attention dans tous les milieux de l'enseignement.

Une tradition presque perdue : la Saint-Jean des bergers

(C.P.S.) Une tradition qui nous vient du fond des âges, et qui a presque complètement disparu, subsiste heureusement encore dans le Jura neuchâtelois : la Saint-Jean des bergers.

Tôt éveillé, le berger liait, avec de la ficelle de fouet, le grand bouquet à son bâton de noise-tier ou de houx. Parfois, il avait fait une croix ou une couronne de lierre piquée de fleurs et de rubans de couleur. C'était son trophée pour le retour, le soir, à l'étable, et, cloué sur la porte, il la protégeait des misères...

Le pâtre s'était vêtu de frais et serrait dans un mouchoir une « topette » du patron, des gaufrés et quelques sous.

Chacune de ses bêtes avait, entre les cornes, son picotin de fleurs, et elle semblait partager la joie de son gardien.

Sur les crêtes, toute la journée, c'étaient des allées et venues de la forêt au pâturage, pour édifier avec les camarades un énorme feu de joie.

A la première étoile, on l'allumait, et, des vallons reculés, on apercevait les silhouettes agrandies des bergers et de leurs mises, aux robes amples, aux fleurs dans les cheveux ou aux corsages, lumières aux yeux. C'était l'heure des accordailles, le moment où les plus rudes savaient murmurer « mon cœur » ou « ma douce »...

Ces danses, ces chants autour des feux, étaient une incantation magique, une fantasmagorie qui ne laissait pas insensibles les grands sapins balancés par le vent. Toute la montagne n'était qu'appels, que merci à la Providence présente, bien qu'invisible.

Les bâtons fleuris décrivaient des moulinets savants, tandis qu'en youlant les bergers et les bêtes fastueuses, par terre vivant, s'ébranlaient pour le cortège du retour, en faisant tinter, haut et clair, leurs sonnailles !

Pour un jour, les bergers étaient les rois de la terre, et leur message à tous tissait d'espérance et d'amitié toute la fin de l'année.



canton du valais

Fermeture de couvents en Suisse

(A.T.S.) « Dans un prochain avenir, certains couvents devront être fermés en Suisse par manque de vocations, a déclaré à Sion lors d'une conférence de presse Mgr Kuhn, directeur de Caritas Suisse. Non seulement le recrutement du clergé mais aussi celui des sœurs religieuses est de plus en plus faible dans toute la Suisse. »

Fait étonnant — et c'était là l'objet principal de la réunion de Sion — l'on note dans certaines régions de notre pays, comme c'est le cas d'ailleurs en Amérique, une affluence plus grande, en retour, vers les couvents fermés, le vacarme et l'agitation du monde dans lequel nous vivons redonnant à certains la vocation du silence et d'une vie intérieure plus intense. C'est ainsi que le couvent des cisterciennes à Geronde près de Sierre se trouve aujourd'hui « surpeuplé » et qu'il va falloir construire un nouveau couvent, une dépendance. Une colline dominant la vallée du Rhône à mille mètres d'altitude et s'étendant sur 30 000 mètres carrés vient d'être mise gratuitement à disposition des religieuses à Unterems dans le Haut-Valais. Un comité composé notamment de Mgr Adam, évêque de Sion, Mgr Kuhn, de Lucerne et de l'abbé Tscherrig, chancelier épiscopal, projettent de construire le nouveau monastère sur cette colline. Le coût de l'œuvre sera de l'ordre de un million et demi de francs environ. Une trentaine de religieuses pourront y trouver place. On a même prévu, en dehors du couvent proprement dit, la construction

de cellules destinées à de simples laïcs qui voudraient de temps en temps se retirer du monde pour suivre l'appel du silence et faire le point sur leur vie.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Nestlé se lance dans le secteur des repas précuisionnés

(C.P.S.) Le Comité paritaire constitué au début de juin entre Nestlé Alimentana et la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme de droit belge s'est réuni pour la première fois à Paris le 26 juin dernier, sous la présidence de M. François Boyaux, directeur général adjoint des wagons-lits. Ce comité a convenu de la coopération technique et financière entre les deux partenaires dans le secteur de la restauration, de même que dans le domaine de la cuisine industrielle, c'est-à-dire dans la préparation de repas terminés pouvant être conservés et transportés. Il lui incombera, dans une phase ultérieure, de surveiller cette collaboration.

Pour Nestlé qui participe à cette collaboration directement et non pas par sa filiale française, il s'agit du premier grand pas dans la nouvelle industrie des repas-cantines. Son partenaire est la grande Société internationale des wagons-lits (environ 12 milliards de chiffre d'affaires en 1969) qui depuis longtemps exerce son activité aussi en dehors du secteur des chemins de fer, en contrôlant, surtout en France, de nombreuses entreprises hôtelières et, récemment, aussi des restaurants d'aéroports, d'autoroutes et des entreprises industrielles s'occupant de la préparation de repas précuisionnés livrés à des entreprises, à des cantines, etc. Elle est le fournisseur régulier en repas de 75 compagnies d'aviation et

vend, seulement en France, 13 000 repas par jour à des cantines ou à d'autres entreprises. Elle négocie actuellement, en accord avec l'usine Fiat, pour la livraison de 40 000 repas par jour.

Alors que le secteur proprement dit des chemins de fer a aujourd'hui une activité plutôt stagnante, celui de la restauration et des repas précuinés se trouve dans une phase active d'expansion (30 % en 1969). La participation de Nestlé à la Société française de cette Compagnie internationale se monte d'abord à 30 %, mais sera vraisemblablement portée à 50 % d'ici peu. Il est convenu que la participation de Nestlé aux filiales italiennes et espagnoles sera de 50 %.

Si du point de vue financier, cette collaboration n'a pas une très grande importance pour le grand konzern suisse de la branche des denrées alimentaires, elle en revêt toutefois une du point de vue de l'orientation que prend l'évolution de l'entreprise elle-même : dorénavant Nestlé ne se limitera pas à la production de produits alimentaires préparés, raffinés et pouvant être conservés, mais exercera encore son activité dans la branche de la production de repas préparés et conservés industriellement. Pour se lancer dans ce nouveau secteur, Nestlé avait besoin d'un partenaire avec une expérience et une infrastructure commerciale et industrielle solides. Le choix de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme remplit cette condition puisqu'il s'agit d'une société centenaire qui, depuis la « belle époque », exerce son activité dans l'hôtellerie.

Décès du sculpteur Milo Martin

(A.T.S.) Les obsèques du sculpteur Milo Martin ont eu lieu à Morges, dans la plus stricte inti-

mité. Rentrant d'Italie, Milo Martin avait été hospitalisé il y a quelque temps à l'hôpital Nestlé, où il devait décéder d'un mal généralisé. Il était âgé de 77 ans.

Fils du graveur Emile Martin, Milo Martin est né à Morges en 1893. Il a commencé par faire un apprentissage de sculpture sur bois, avant de fréquenter l'école des Arts et Métiers de Genève. Milo Martin se rendit ensuite à Rome, où il suivit les cours de l'Académie royale italienne et de l'Académie des Beaux-Arts avec son frère, le peintre René Martin. Il rentra alors en Suisse pour travailler dans l'atelier de Charles-Albert Angst, à Genève. Milo Martin fait à nouveau des séjours à Rome et à Florence, avant de s'établir à Perroy, puis à Lausanne.

C'est à Morges que Milo Martin fit sa première exposition, avec son frère René, dans le cadre du cercle artistique créé par son père à l'ancien stand. C'était en 1921. Il présenta par la suite d'innombrables expositions où il obtint de multiples distinctions. En 1928, il remporta les prix olympiques de sculpture d'Amsterdam et de Saint-Moritz, en 1937 les lauriers d'or à l'exposition internationale de Vienne. Rapidement Milo Martin devint le sculpteur le plus marquant de Suisse romande, représentant la génération immédiatement liée à la tradition du classicisme et du néoclassique. Citons parmi ses œuvres : la « Naiade » du quai d'Ouchy, l'« Aurore » de la place Saint-François à Lausanne, les « Mercures » de la banque cantonale vaudoise à Lausanne et à Morges, le portrait de René Morax au musée Jenisch de Vevey, la statue de Paderevsky à Morges. A l'occasion des soixante ans de Milo Martin en 1963, C.-F. Landry écrivait dans un journal lausannois : « Vous aurez eu une vie en somme difficile, parce que pendant quarante ou

cinquante ans, vous aurez été un « mainteneur », c'est-à-dire un homme qui continue à vouloir que le nord soit au nord, le sud au sud, et l'est opposé à l'ouest.

« Pendant une vie, bientôt, vous aurez continué à être honnête, dans un temps qui avait cessé de l'être, et dans une discipline (l'art) où il s'est plus glissé que partout ailleurs de filous habiles. »

Et C.-F. Landry de cerner en un mot l'œuvre de Milo Martin : « C'est considérable, l'honnêteté. »

Mort de l'écrivain Maurice Budry

(A.T.S.) Le professeur et écrivain Maurice Budry vient de s'éteindre à Montreux à l'âge de 80 ans. Ce Vaudois, intéressé par toutes les formes de l'art, laisse quarante poèmes mis en musique et jeux musicaux, ainsi que les livrets de plusieurs festivals sur de la musique de Carlo Boller (images de mon pays, pays du lac, la fille à Colin, jeu villageois) qui lui valurent le titre de membre d'honneur des chanteurs vaudois. Il adapta en français l'oratorio « Judas Macchabee » de Haendel.

Ce chantre du pays de Vaud, frère du poète et écrivain Paul Budry, écrivit aussi des œuvres pour le théâtre et la radio : « Leusicia ou l'îlot des sirènes », « Le retour d'Ulysse », « Bruits », « La Revanche de Dom Sanche ». Or le temps approchait (« Prix de suisse romande », 1941). Il publia un recueil de nouvelles « Bergerie et autres contes » et réhabilita le théâtre des marionnettes, pour lequel il écrivit plusieurs pièces. Licencié ès Lettres de l'Université de Lausanne, Maurice Budry enseigna la littérature au collège de Montreux dès 1917, puis au collège classique de Lausanne de 1937 à 1956. Après avoir habité Pully, il se retira à Fontanivent-sur-Montreux.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Neily SILVAGNI-SCHENK

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris (X^e). C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : 15 F, Etranger : 20 F.
IMPRIMEUR : I.C.N. s.a., 3 bis, rue de la Sablière, Paris (XIV^e). — Dépôt légal : 3^e trimestre 1970. — N° 8/9
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer,
adressez-vous au siège du journal

Adresssez toute correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris-VII^e - Tél. 548-80-48